

CONSEIL MUNICIPAL du 04-11-2015

L'an deux mille quinze, le 4 novembre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Delfour Monique, Maire.

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié Plenacoste, Rames.

Absent : Mr Delbrel.

Secrétaire de séance : Colette Viard

Rappel de l'ordre du jour :

1. Délibérations :
 - Compétences du grand Figeac
 - Sécurisation rampe de la croix
 - Remboursement des emprunts au Grand Figeac
 - Désignation des élus pour la rédaction des actes administratifs.
2. Voirie : propositions du Grand-Figeac concernant le budget et les projets à venir.
3. Info : reclassement voirie et DGF.
4. Camping.
5. Eclairage de l'église : info et décision
6. Site internet.
7. Carte communale
8. Questions diverses.

1 DELIBERATIONS

1.1 Compétences du Grand-Figeac : le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de nouvelles compétences obligatoires à la communauté de commune ; ces compétences supplémentaires sont : enfance et Jeunesse – politique et action culturelles – politique sociale et de santé – environnement – transport – incendie et secours.

1.2 Sécurisation de la rampe de la Croix : le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de faire réaliser une barrière de sécurité d'une longueur de 4 mètres en bordure du mur dominant la Côte. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Quercy Fer pour un devis de 720€.

1.3 Remboursement des emprunts ex-SIVOM au Grand Figeac : deux options sont possibles : remboursement en 2015 des annuités 2014 et 2015 et poursuite du remboursement tel que prévu lors de la signature de ces prêts, ou reprise des emprunts par le Grand-Figeac avec un remboursement constant sur 7 ans. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition du Grand-Figeac de reprendre les emprunts contractés par la commune auprès de l'ex-SIVOM pour un remboursement annuel de 5315€01 sur 7 ans.

1.4 Désignation des élus pour la signature des actes administratifs : le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la désignation des 2 adjoints pour la signature des actes administratifs, le maire étant signataire de droit.

2 VOIRIE

Il faudra se positionner rapidement pour proposer des portions prioritaires de réfection de voirie en 2016. La route du château au Mas de Cambou, ainsi que celle du Mas de Castel au Mas de Thomas sont les plus dégradées. Un rappel est fait sur la nécessité de procéder à un élagage important, voire à un abattage des arbres dont la chute des feuilles détériorent les chaussées de certaines de nos voies communales.

3 INFO : RECLASSEMENT VOIRIE ET DGF

Compte tenu de l'erreur de mesure de la voirie communale (18 km au lieu de 13), une demande avait été faite pour tenter d'obtenir un réajustement de la DGF pour l'année 2015, voire un effet rétroactif. La réponse est négative ; la prise en compte de la nouvelle mesure ne sera effective que pour le calcul de la DGF de 2017, la demande pour 2016 devant être faite au 1^o janvier 2015.

4 CAMPING

Le loyer du pré de Bruno Lasfargues a été payé par Nicolas Pernelle pour un montant de 4000€ pour les 3 dernières années. La signature d'un bail commercial peut être espérée prochainement.

Après renseignements pris auprès de la juriste de l'AMF, de l'ADIL et plus particulièrement du notaire ayant rédigé le bail commercial signé entre la commune et Nicolas Pernelle en 2013, il apparaît que la commune a engagé des sommes importantes (environ 3000€ annuels) pour l'entretien du camping, alors que ces travaux ne lui incombent pas. D'autres travaux étaient prévus avant la fin de l'année (abattage d'arbre) ; ils seront faits et pris en charge par la commune.

Enfin, toute demande de modification de loyer ne peut être valide que si elle est faite le lendemain des 3 ans qui font suite à la signature du bail.

Maire et adjoints, ainsi qu'Alain Plenacoste rencontreront Nicolas Pernelle prochainement pour lui expliquer cette décision.

5 ECLAIRAGE DE L'EGLISE : INFO et DECISION

Des habitants ayant fait la remarque que l'éclairage était trop intense, un devis va être demandé pour refaire un câblage et dissocier l'éclairage du clocher et celui de la façade.

6 SITE INTERNET

Nous avons reçu une proposition de la société FIRE-LIVE pour la réalisation d'un site internet pour la commune. Il est demandé aux conseillers d'aller voir sur le site des exemples de communes de même importance ayant réalisé leur site internet et une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

7 CARTE COMMUNALE

La DDT s'étant prononcée défavorablement sur nos choix de terrains à ouvrir à la construction, une réunion est programmée le 25 novembre réunissant élus, bureau d'études, représentant du SCOT, représentant du Parc et représentant de la DDT.

8 **QUESTION\$ DIVERSES**

- **Ecoles** : une réunion s'est tenue récemment au sujet du nouveau maillage des écoles. Aucune décision n'est encore prise, mais nous devons fournir nos effectifs prévisonnels prochainement pour la rentrée 2016.
- **Poêle du logement communal** : des travaux conséquents étant nécessaires, la décision est prise de le remplacer, et Maire et 1^o adjoint sont mandatés par le conseil pour faire le meilleur choix et faire réaliser les travaux rapidement.
- **SYDED** : cet organisme a fait une proposition d'acquisition de composteurs communaux, non retenue par le conseil municipal eu égard à son coût. Un encouragement au compostage individuel sera proposé dans le prochain bulletin municipal.
- **Collecte des bouchons de plastique** : un bac sera mis à disposition à la bibliothèque et les bouchons seront apportés à Figeac pour y être triés par des partenaires de l'association « Les Bouchons d'Amour ». Une information sera faite dans le prochain bulletin municipal.
- **Vœux du personnel** : la date est fixée au jeudi 17 décembre à 17 heures.
- **Cérémonie du 11 novembre** : rendez-vous à 9h30 pour la préparation de la salle et de l'apéritif qui suivra la commémoration.
- **Rappel de la réunion « cœur de village »** lundi 9 novembre à 8h30, réunissant élus, vice-président du Grand-Figeac, bureau d'étude et techniciens du Grand-Figeac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.